



Pays: Cap Vert

Effet(s) de l'UNDAF et indicateur(s):	Les institutions nationales veillent à l'application de politiques basées sur l'approche des droits humains et d'équité en vue de garantir la bonne gouvernance et le succès de la sortie du Cap Vert du groupe des PMA.
Effet(s) escompté(s) Indicateur(s):	Le pouvoir décentralisé et le développement local répondent de manière efficace et efficiente aux préoccupations socio-économiques des populations locales.
Produit(s) escompté(s) Indicateur(s):	Les capacités de gestion des collectivités locales et de participation des populations, notamment en matière de d'allocation et suivi des ressources budgétaires municipales sont renforcées.
Partenaires chargés de la mise en œuvre:	Noyau Opérationnel de la Société de l'Information (NOSI) et Direction Générale de l'Administration Locale (DGAL)
Autres Partenaires:	Association Nationale des Municipalités du Cap Vert ANMCV)

Le présent projet se propose, d'une manière globale, d'appuyer les efforts du Gouvernement du Cap Vert dans la modernisation de l'Administration Publique centrale et locale. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du C-CPD, du CPAP 2006-2010 et du Programme Commun des Agences du SNU au Cap Vert (One Programme) 2008-2011 a pour objectifs spécifiques: (i) contribuer au renforcement des capacités techniques et institutionnelles des Municipalités de Maio, Porto Novo, Ribeira Grande et Paúl en vue de leur rendre aptes à appliquer un modèle de gestion appuyé sur les Technologies de l'Information et de Communication. Cela se fera par la réalisation d'actions de formation au profit du personnel des Municipalités et par la fourniture d'équipements informatiques (ii) promouvoir une gouvernance locale proche des citoyens et basée sur la transparence et sur une prestation efficace et efficiente de services à travers l'automatisation des services (iii) formuler une étude visant mesurer l'impact social de l'application du SIM à travers une évaluation du niveau et de la qualité des services délivrés par les municipalités concernées.

Période du programme: 01/03/2009 - 31/12/2010
Composante du programme: Gouvernance Démocratique
Titre du projet: Renforcement de la Décentralisation et Modernisation de la Gouvernance Locale
Numéro du projet: 00070407
Durée du projet : 2 ans
Modalité de gestion : NEX

Budget: \$ US 200,000
Frais de services
Généraux de gestion:
Ressources allouées:
• Gouvernement
• Ressources ordinaires:
• Autres: \$ US 200,000

Approuvé par:

Gouvernement:

António Pedro Alves Lopes / Directeur Général de la Coopération Internationale

Date: 22/06/09

Signature:

Approuvé par:

BFPNU:

Petra Lantz / Représentante Résidente

Date: 12/06/09

Signature:

Part I. Analyse de la situation

Le Cap Vert est un petit Etat insulaire, d'une superficie de 4,033 km² et composé de dix îles dont neuf sont habitées. L'archipel, situé dans l'océan Atlantique, à environ 455 km au large des côtes d'Afrique de l'ouest, est administrativement divisé en vingt deux municipalités dotées d'autonomie administrative, financière et patrimoniale. Les autorités des municipalités (Maires, Adjointes au Maire et Députés Municipaux) sont élues par suffrage universel chaque quatre ans.

Le Cap Vert est un pays stable où la pratique de la bonne gouvernance constitue une ressource importante et stratégique de mobilisation d'efforts collectifs aussi bien de la part des institutions nationales que des partenaires au développement, qui soutienne les efforts du Gouvernement dans le processus de transformations du pays. Cette vision de bonne gouvernance enforme en son sein une série de concepts, tels que la transparence, « l'accountability » et la gestion rigoureuse des deniers publics, extrêmement importants pour la promotion d'un développement durable, condition *sine qua non*, pour la réussite de cette phase de transition vers l'aide budgétaire et vers le renforcement de la coopération décentralisée.

La modernisation ainsi que l'amélioration de la gestion municipale, basée sur le renforcement des capacités techniques et institutionnelles, sur la mise en place d'infrastructures de communication et de systèmes d'information fiables, constituent des atouts importants de renforcement de la participation des populations dans la mise en œuvre des politiques de développement local et partant de promotion de la bonne gouvernance. De ce fait, la modernisation de la gestion municipale, appuyée sur les Technologies de l'Information et de la Communication, tel que prévu dans le DSCR II, et dans l'agenda autarchique du Gouvernement, constitue l'une des principales priorités nationales pour assurer la promotion d'un bien être économique et social des communautés locales.

L'intervention du système des Nations Unies au Cap Vert dans le domaine de la décentralisation et du développement local et dans la gouvernance électronique date de long temps. Depuis les débuts des années quatre vingt dix, à la demande du Gouvernement, tous les Programmes de Pays ont consacré une assistance importante dans ces domaines. Les instruments de planification en vigueur (UNDAF, CP, CPAP), élaborés sur la base de priorités du Gouvernement exprimées dans le DSCR, prévoient des effets à atteindre dans ces domaines.

La Gouvernance électronique est l'un des piliers de la stratégie du Gouvernement en matière de bonne gouvernance et constitue un impératif pour le succès de la réforme en cours qui vise la modernisation de l'État et de l'Administration Publique aussi bien au niveau central que local. C'est donc dans ce contexte que, avec le soutien financier des partenaires au développement, les autorités capverdiennes sont en train de développer, depuis quelques années, un programme de modernisation de l'Administration publique au niveau des collectivités locales basé sur l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication dans la gestion municipale. Des vingt deux municipalités existantes au Cap Vert, dix-sept sont déjà dotées d'un Système d'Information Municipale (SIM), sont connectés au réseau de la gouvernance électronique de l'État et appliquent un modèle de gestion (financière, patrimoniale, ressources humaines, foncière,...) assis sur les TIC's. De ce fait, avec l'installation du SIM dans les quatre municipalités restantes (Maio, Porto Novo, Ribeira Grande et Paúl), objet principal de ce projet, ainsi que la réalisation d'une étude sur l'impact de l'application du SIM dans les municipalités du Cap Vert permettrait au Gouvernement du Cap Vert de conclure avec succès l'une des plus importantes réformes introduites, ces derniers temps, dans l'Administration Publique en générale et locale en particulier.

La mise en œuvre du SIM dans les autres municipalités, bien que récente, a déjà montré que ce système est un instrument capable de fournir l'information économique et financière fiable et en temps réel et en plus il permet de fournir des indicateurs de gestion, suivi et évaluation des activités des

municipalités. Il s'agit donc d'un instrument qui permet, aux municipalités, entre autres, de mesurer l'impact de leurs actions en termes de lutte contre la pauvreté ainsi que leurs efforts consentis en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ainsi, la réalisation de l'étude sur l'impact de l'application du SIM dans les municipalités du Cap Vert permettra au Gouvernement du Cap Vert d'évaluer le travail réalisé jusque-là.

Comme mentionné plus haut, les municipalités du Cap Vert sont dotées d'autonomie, administrative, financière et patrimoniale, expressément décrits dans leur statuts. Entre-temps, vu leur importance dans le processus de développement du pays notamment dans la réduction des disparités et dans la lutte contre la pauvreté, le gouvernement a mis en place des structures centrales chargées de suivre, en étroite collaboration avec les municipalités, la mise en œuvre des politiques de transformation du pays au niveau local. Les municipalités sont aussi organisées en Associations, nationale et régionales. L'Association Nationale des Municipalités du Cap Vert (ANMCV), créée en 1995, regroupe toutes les municipalités du Cap Vert. Les Associations Régionales regroupent les municipalités à l'intérieur d'une île, à l'exception des municipalités de Fogo et Brava qui forment une seule Région.

Le présent projet bénéficiera donc, directement les quatre municipalités concernées qui se verront dotées d'infrastructures technologiques performantes et d'un système de gestion moderne basé sur les TIC's et qui lui permettront de répondre efficacement aux besoins des populations en leur fournissant des services de qualité et dans un laps de temps minime. Au niveau central, ce projet bénéficiera directement la Direction Générale de l'Administration Locale qui, grâce à l'étude sur l'impact de l'application du SIM, se verra dotée d'informations importantes sur l'impact social du système à travers une évaluation du niveau et de la qualité des services produits par ces municipalités. Cela va contribuer à améliorer substantiellement la collaboration entre les municipalités et le pouvoir central.

Part II. Stratégie

L'instauration et la consolidation de l'Etat de droit sont les défis permanents de tout Etat moderne dans l'optique d'un développement humain durable. Au Cap Vert, les autorités ont toujours reconnu l'importance de la Gouvernance Démocratique, au niveau central et local, dans la dynamique de développement et sont conscientes qu'elle constitue l'une des voies privilégiées pour atteindre le plein développement socio-économique et renforcer la démocratie et le respect des droits humains.

En matière de Gouvernance électronique, axe important du Programme de la Reforme de l'Etat, notamment au niveau de la décentralisation et de l'Administration Locale, le DSCR II – 2006-2011 - (Document de Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté) prévoit : *« dans le cadre du programme de modernisation de l'Etat et des Municipalités aligné au Programme Stratégique pour la Société de l'Information et au Plan d'Action pour la Gouvernance Electronique il faut poursuivre le programme d'informatisation des municipalités à travers le Programme SIM – Système d'Information Municipal – dans le but d'améliorer les processus de planification et de gestion en vue d'une prestation de services aux citoyens, plus efficace et efficiente »*. Cela n'est possible que si l'on investit substantiellement dans le (i) renforcement des capacités des ressources humaines des municipalités (ii) dans le renforcement des capacités institutionnelles des municipalités (iii) et dans la mise en place, dans les municipalités, d'infrastructures de communication et de systèmes d'informations fiables.

Au vu de ce qui précède, la stratégie de mise en œuvre du présent projet s'appuie aussi bien sur l'engagement du Gouvernement, expressément manifesté dans le DSCR II, de moderniser l'Administration Publique, que du diagnostic fait par l'ensemble du Système des Nations Unies sur les contraintes réelles au renforcement de la Gouvernance Démocratique dans le pays, aussi bien au niveau central que local. Cet appui du Système des Nations Unies est conforme aux priorités dégagées aussi bien dans l'UNDAF que dans le Programme de Pays pour le Cap Vert (2006-2010), qui ont tous deux placés la Gouvernance Démocratique comme le principal domaine de concentration de l'assistance du

SNU au Cap Vert. De plus, cet appui s'inscrit aussi dans le sous-programme « consolidation de la démocratie » du Programme Commun des Agences des Nations Unies au Cap Vert (One Programme).

La stratégie de mise en œuvre de ce projet s'appuie aussi sur l'expérience vécu avec la mise en œuvre du SIM dans les autres municipalités. Les leçons apprises seront tenues en compte dans la mise en œuvre du présent projet.

Le présent projet qui s'inscrit dans le Plan Annuel de Travail de la Gouvernance Démocratique du Bureau des Fonds et Programmes des Nations Unies au Cap Vert et qui s'articule avec le projet de restructuration du Système National d'Identification et d'Authenticité Civile (SNIAC), se propose, donc, de répondre, de manière efficace et durable, aux préoccupations mentionnées plus haut en visant les objectifs suivants: a) contribuer au renforcement des capacités techniques et institutionnelles des Municipalités de Maio, Porto Novo, Ribeira Grande et Paúl en vue de leur rendre aptes à appliquer un modèle de gestion appuyé sur les Technologies de l'Information et de Communication. Cela se fera par la réalisation d'actions de formation au profit du personnel des Municipalités et par la fourniture d'équipements informatiques; b) promouvoir une gouvernance locale proche des citoyens et basée sur la transparence et sur une prestation efficace et efficiente de services à travers l'automatisation des services; c) mesurer l'impact social de l'application du SIM dans les municipalités du Cap Vert, à travers la réalisation d'une étude.

Les activités qui contribueront à la concrétisation des objectifs ci-dessus, seront décrites de façon détaillée dans le « cadre des résultats et des ressources du projet », partie intégrante de ce document de projet.

Par ailleurs, il convient de souligner que durant l'exécution des activités prévues, l'approche genre sera scrupuleusement respectée. Le projet recommandera aussi que le système SIM soit conçu de manière à faciliter la production des données désagrégées par sexe et par fourchette d'âge.

Part III. Arrangements de gestion

La modalité retenue pour la gestion du projet est l'Exécution Nationale (NEX), à travers le processus HACT. Le projet sera exécuté par le Noyau Opérationnel de la Société de l'Information (NOSI) en étroite concertation avec la Direction Générale de l'Administration Locale (DGAL), selon les responsabilités établies dans le plan de travail détaillé des activités du projet.

Ce service sera entre autres chargé de :

1. la mise en œuvre du plan de travail ;
2. la transmission des demandes de paiements directs et avances de fonds;
3. l'élaboration et la transmission des rapports à mi-parcours et final.

Un Comité de Pilotage composé de représentants de la Direction Générale de l'Administration Locale (DGAL), de la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI) de la Direction Générale du Plan (DGP) du Noyau Opérationnel de la Société de l'Information (NOSI) de l'Association Nationale des Municipalités du Cap Vert (ANMCV) de l'Unité de Coordination de la Reforme de l'Etat (UCRE) des représentants des Municipalités concernées et du Bureau des Fonds et Programmes des Nations Unies, assurera le suivi régulier et le monitoring du projet et veillera à l'exécution transparente des activités tel que définies dans le plan de travail détaillé.

L'appui du BFPNU se fera sous forme d'assistance financière et technique et d'appui à la mobilisation de ressources additionnelles le cas échéant. De plus, pour faciliter la mise en œuvre du

programme, le BFPNU au Cap Vert fournira les services tels que définis par le processus HACT dans une perspective de résultats. Des actions de partenariat seront recherchées et mises en place afin de permettre la bonne exécution du projet.

Il est prévu, durant la mise en œuvre du projet, la réalisation d'actions de formation au profit des partenaires d'exécution. Ces actions de formations verseront, notamment, sur l'application des procédures NEX et sur le processus HACT.

Dans la mesure du possible les activités de ce projet seront articulées avec celles du projet SNIAC qui constitue une innovation dans le domaine de la gouvernance électronique.

Les activités ainsi que l'exécution financière du projet seront audités au début de l'année 2010.

La gestion du Projet se fera sur la base du tableau des résultats et des ressources et du plan de travail ci-après:

CADRE DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES DU PROJET

Effet escompté :	Les Le pouvoir décentralisé et le développement local répondent de manière efficace et efficiente aux préoccupations socio-économiques des populations locales		
Indicateur d'effet :	Les capacités des Municipalités en matière d'application d'un modèle de gestion basé sur les TIC sont renforcées		
Ligne de service du CFP :	Gouvernance Nationale, Régionale et Locale		
Stratégie de partenariat :	Le BFPNU, dans le cadre du fonctionnement du Comité de Pilotage du projet, organisera des rencontres régulières avec les partenaires concernés pour les informer du développement des activités du projet en vue notamment de l'élaboration du plan de travail, de l'exécution et de l'évaluation des activités, ainsi que de la rédaction des rapports à mi-parcours et final		
Titre et numéro du projet : Renforcement de la décentralisation et modernisation de la gouvernance locale			
Produits	Cible pour l'année	Activités prévues	Apports (USD)
1. Les capacités techniques et institutionnelles des Municipalités de Maio, Porto Novo, Ribeira Grande sont renforcées	Mars 2009 Dec 2009	1.1 – Contribuer au renforcement des capacités institutionnelles 1.1.1- Acquisition d'ordinateurs et périphériques pour les quatre municipalités 1.2 - Appuyer le renforcement des capacités techniques des municipalités concernées 1.2.1 – Formation en informatique 1.2.2 – Formation en exploitation de systèmes opérationnels d'appui à la décision 1.2.3 – Formation en Administration générale, en accueil du publique et en gestion basée sur les résultats 1.2.4 – Formation en gestion municipale (budget, ressources humaines, cadastre et impôts et taxes) dans le cadre de l'application du SIM	35,000 45,000
	Mars 2009 Dec 2009	2.1 – Doter les municipalités d'infrastructures de communication 2.1.1 – Acquisition d'équipements pour la mise en place du réseau SIM	100,000
3. Une étude sur l'impact de l'application du SIM dans les municipalités du Cap Vert est formulée et publiée	Mars 2009 Dec 2009	3.1 – Appuyer l'élaboration d'une étude sur l'impact de l'application et du fonctionnement du SIM dans les municipalités du Cap Vert 3.1.1 – Mobilisation de l'expertise nécessaire 3.1.2 – Disponibilité des moyens logistiques	20,000
TOTAL			200,000

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Année 2009

PRODUITS DU CP ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	Source des fonds	Description dans le budget	Montant USD
		1erT	2eT	3eT	4eT				
1. Les capacités techniques et institutionnelles des Municipalités de Maio, Porto Novo, Ribeira Grande et Paúl sont renforcées Indicateurs : a) Services municipaux délivrés aux citoyens avec efficacité et efficience	Contribuer au renforcement des capacités institutionnelles	X	X	X	X	NOSI/DGAL	DGTF		35,000
	Appuyer le renforcement des capacités techniques des municipalités concernées.	X	X			NOSI/DGAL	DGTF		45,000
2. Les Municipalités de Maio, Porto Novo, Ribeira Grande et Paúl sont dotées d'infrastructures de communication et d'un système d'information fiable Indicateurs : a) SIM installé et opérationnel	Doter les municipalités d'infra-structures de communication	X	X			NOSI/DGAL	DGTF		100,000
	Réaliser une étude sur l'impact de l'application du SIM dans les municipalités du Cap Vert				X	NOSI/DGAL	DGTF		20,000
3. Une étude sur l'impact de l'application du SIM dans les municipalités du Cap Vert est formulée et publiée Indicateurs : a) Impact social de l'application du SIM mesuré									
TOTAL									200,000

Part IV. Suivi et Evaluation

Afin de garantir le succès de ce projet, le suivi et l'évaluation dans une perspective de résultats seront de rigueur dans sa mise en œuvre. Plus particulièrement, le suivi du projet se fera sur la base d'une application rigoureuse du plan de travail et de la surveillance des indicateurs associés.

L'évaluation portera sur la perception du public cible de l'efficacité du projet dans sa capacité à atteindre les objectifs visés.

Des rapports à mi-parcours et annuels seront élaborés afin de rendre compte de l'état d'avancement du projet et de procéder à d'éventuels ajustements. De même, à la fin du projet, un rapport d'évaluation finale sera effectué.

Vu la nature de ce projet – interventions dans diverses îles – l'équipe de suivi devra se rendre régulièrement sur le terrain dans le but de vérifier in loco l'état d'avancement des activités du projet.

Il est prévu la réalisation de réunions régulières du Comité de Pilotage du projet. À l'image de ce qu'ont procédé avec les autres projets en cours, les partenaires au développement du pays seront invités à prendre part à ces réunions.

**Composante du CP : Gouvernance Démocratique
Partenaire de réalisation : Direction Générale de l'Administration Locale**

<p>PRODUITS DU CP ATTENDUS ET INDICATEURS, Y COMPRIS LES OBJECTIFS ANNUELS</p>	<p>ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de suivi et évaluation, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i></p>	<p>DÉPENSES <i>Dresser la liste des dépenses effectives pour chacune des activités achevées</i></p>	<p>RÉSULTATS DES ACTIVITÉS <i>Pour chaque activité, énoncer ses résultats</i></p>	<p>PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES PRODUITS DU CP En utilisant les données relatives aux cibles annuelles de chaque indicateur, énoncer le progrès effectué vers la réalisation des produits du CP. S'il y a lieu, faire des observations concernant les facteurs qui ont facilité et/ou contrarié l'obtention des résultats, à savoir notamment sur les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les risques et hypothèses identifiés dans le S&E du CP se sont-ils matérialisés ou de nouveaux risques ont-ils surgi?</i> - <i>Des facteurs internes, tels que le choix du moment où sont apparus les produits et activités, la qualité des produits et services, la coordination et/ou d'autres problèmes de gestion</i> </p>
<p>PRODUIT 1: Les capacités techniques et institutionnelles des Municipalités de Maio, Porto Novo, Ribeira Grande et Paúl sont renforcées.</p>				
<p>PRODUIT 2: Les Municipalités de Maio, Porto Novo, Ribeira Grande et Paúl sont dotées d'infrastructures de communication et d'un système d'information fiable.</p>				
<p>PRODUIT 3: Une étude sur l'impact de l'application du SIM dans les municipalités du Cap Vert est formulée et publiée.</p>				

Part V. Contexte juridique

Le présent document de projet constitue l'instrument visé par l'article 1 de l'accord de base d'assistance type signé entre le Gouvernement du Cap Vert et le PNUD le 31 janvier 1976.